

Procès-verbal

Assemblée générale ordinaire de l'AVEP1

29 mars 2023

Pully - Collège Arnold Reymond



Une association SPV

L'assemblée débute à 14h20.

Daphné Ravera, présidente de l'Assemblée et, au nom du comité AVEP1, remercie chaleureusement, les participant.e.s. présent.e.s à l'assemblée générale (35 membres présent.e.s). Elle les remercie pour leur soutien à leur métier, leur fidélité à l'association et d'œuvrer chaque jour pour l'avenir des élèves.

- Des salutations particulières aux invités présents :
 - Anne Christe de Mello, responsable de la filière BP à la HEP
 - Gregory Durand, président SPV
 - Philippe Linder, Responsable d'unité Évaluation élèves et système scolaire à la Direction Pédagogique
 - Nathalie Jaccard, responsable Plan d'étude et moyens d'enseignement à la DP
 - Bertrand Magnin, coordinateur médias et numérique
- Les personnes invitées qui ont pris la peine de s'excuser :
 - Frédéric Borloz, Conseil d'Etat, chef du DEF
 - Giancarlo Valceschini, Directeur général de l'enseignement obligatoire et de la pédagogie spécialisée
 - Nathalie Jaunin, Directrice générale adjointe à la Direction Pédagogique
 - Joëlle Cochard, de la DP
 - Justine Dusart, de la DP
 - Isabelle Rochat, de la DP
 - Thierry Dias, recteur HEP
 - Marie-Pierre Van Mullen, présidente de l'APé (association des parents d'élèves)
 - Jean-François Theubet, Directeur général adjoint DOFSI (Direction organisation, finances & systèmes d'information)
 - Cyril Petitpierre, Directeur de la formation à la HEP
 - Aline Favrat, Présidente de l'AVESAC (association vaudoise des enseignant.e.s en structure d'accueil)

Ainsi que les membres de l'AVEP1 :

- Galia Vullo
- Carine Colletti
- Mélanie Leresche
- Caroline Leiter
- Roxane Blondeau
- Michèle Anastasi
- Christine Hürlimann
- Hélène Simonin
- Delphine Indermühle
- Linda Gence

Daphné Ravera précise que l'AG statuera et se terminera vers 16h. Ensuite, l'Assemblée pourra assister à une conférence sur l'importance du jeu de faire-semblant au cycle 1 par Anne Clerc-Georgy, professeure à la HEPL.

Elle rappelle que les non-membres peuvent intervenir mais n'ont pas le droit au vote et demande aux participants de s'annoncer distinctement pour la prise de notes. Le PV sera ensuite anonymisé.

Daphné Ravera présente l'ordre du jour envoyé avec l'AVEP'1fo en février ainsi qu'une modification par l'ajout d'un point après le point numéro 5 : « Election au sein du comité ». L'ordre du jour modifié est soumis à validation. Les délégués acceptent à l'unanimité l'ordre du jour ainsi modifié.

1. Message de la présidente

La parole est donnée à Gaëlle Gilliéron, présidente de l'AVEP1 dont le discours est le suivant :

Mesdames, Messieurs les invités, chers et chères collègues,

Tout d'abord, je voulais vous souhaiter la bienvenue aujourd'hui à notre assemblée générale du 29 mars à Pully. Nous sommes ravies de vous retrouver et de pouvoir partager cet après-midi avec vous.

Nous nous sentons comme à la maison ici ! C'est pourquoi, nous y sommes à nouveau présents pour la 7ème fois ! Merci à la direction de Pully pour son accueil au fil de nos assemblées. Le nouveau directeur de l'établissement primaire de Pully-Paudex-Belmont, M. Bocherens n'a pas pu être présent aujourd'hui pour nous accueillir mais il nous formule ses bons vœux pour notre assemblée.

Merci à toutes les membres du comité qui m'entourent aujourd'hui. Merci pour votre implication, votre engagement sans limite. Vous défendez avec passion, et enthousiasme notre métier. C'est toujours aussi enrichissant et intéressant de travailler avec vous lors des rencontres que nous avons eues cette année. Merci à Daphné pour la présidence de cette assemblée.

Il y a eu du changement au comité en 2022 : à la suite de l'assemblée de l'année dernière, Sophie Bähni nous avait approchées pour manifester son intérêt à nous rejoindre au comité. Elle a participé à toutes nos séances de comité depuis et nous l'éluons officiellement tout à l'heure. Nous retrouvons aussi aujourd'hui un des piliers du comité ! Lucie Kemmling anciennement Lobsiger, qui revient tout juste de son congé maternité. Nous pouvons la féliciter pour la naissance de sa fille, Amélie et pour son mariage !

Merci au Comité Cantonal de la SPV pour son travail acharné, à Gregory Durand, président et à Yves Froidevaux, secrétaire général de la SPV pour leur accompagnement et leur soutien. Et merci aussi à Chloé Wittmann pour son travail au secrétariat.

Merci à nos invités, de nous honorer de votre présence, cela nous montre quel intérêt vous portez aux sujets et problématiques de notre cycle.

Merci finalement à vous chers membres de votre venue. Merci pour votre soutien, votre fidélité. Mais surtout merci pour vos questions et témoignages qui nous permettent d'avancer dans nos réflexions.

Cette année a, à nouveau, été très riche. Ce ne sont jamais les thématiques qui manquent ! Le suivi de nos dernières résolutions, la question des formations, de la DAL, DAFEO sont quelques-uns des sujets qui nous ont occupés.

Cette année, nous avons choisi de vous organiser une conférence sur l'importance du jeu de la 1 à la 4P. Elle sera présentée par Anne Clerc-Georgy de la HEPL. Elle interviendra à la fin, juste après la partie statutaire. Nous la remercions chaleureusement pour sa présence tout au long de notre assemblée et pour son cadeau de nous offrir cette conférence.

Je vais finir en vous rappelant que sans vous, nous ne serions pas là où nous sommes. Alors n'hésitez pas à continuer de nous écrire, de nous envoyer vos témoignages ! Toutes vos questions nous intéressent. Et n'hésitez pas à parler à vos collègues de notre association et de la SPV. N'hésitez pas non plus à nous rejoindre au comité.

Bonne assemblée à toutes et tous ! Restez jusqu'à la fin ! Sophie, nous a organisé un magnifique apéro !

2. Approbation du procès-verbal de l'AG 2022

Le PV de l'AG du 6 avril 2022 est disponible sur le site internet de l'association. Le document ne faisant pas l'objet de questions, Daphné Ravera procède au vote.

Le PV de l'AG du 6 avril 2022 est accepté à l'unanimité.

3. Approbation du rapport d'activités 2022-2023

Le rapport d'activités 2022-2023 a été envoyé par courrier postal aux membres de l'AVEP1. Il est également disponible sur le site. Le document ne faisant pas l'objet de questions, Daphné Ravera procède au vote.

Le rapport d'activités 2022-2023 est accepté à l'unanimité.

4. Rapport de la caissière et des vérificatrices des comptes

Les documents des comptes ont été envoyés par courriel ainsi que le rapport de la caissière. Daphné Ravera présente les documents et commente les comptes.

Le bénéfice de l'année s'élève à 4'293.61 Fr. contre 1'917.26 Fr. l'année passée. Le solde du compte de l'AVEP1 à ce jour est de 38'860.00 Fr. Au niveau des recettes, elles restent plus ou moins semblables que celles de l'année passée, à savoir que la contribution SPV varie selon le nombre de membres. Les charges ont diminué cette année : la formation forêt coûte moins chère que la formation ABC Boum, il y a eu moins de séances ordinaires et extraordinaires qu'en 2021, les frais de photocopies de l'AVEP1 et les étiquettes seront facturés sur 2023 et il n'y a pas eu de commande d'enveloppes cette année. En terme de charges, il y a trois nouveaux postes : les frais pour l'AVE'péro du 11 mai prochain, les Goodies (petites trousse que vous avez reçu à l'entrée) et les frais liés à la prise de PV de nos AG (réalisé par la secrétaire de la FSF).

Au niveau du budget, différents postes non utilisés ces dernières années tels que les frais divers de comité, cadeaux membres et dépenses extrabudgétaires ont été supprimés.

Avant de donner la parole à Véronique Michelle pour le rapport des vérificatrices des comptes, Daphné Ravera annonce un changement au niveau des vérificatrices des comptes et ces raisons. Une membre de l'association, Marion Bloesch, a remplacé Elisabeth Richard qui était dans l'impossibilité d'être présente le jour de la vérification des comptes.

Véronique Michelle confirme que les comptes ont été vérifiés le 15 mars 2023. Les vérificatrices des comptes ont constaté l'exactitude des comptes et, remerciant la Caissière pour son travail, propose de donner la décharge à la Caissière et au Comité.

Une question est posée quant au résultat négatif du budget proposé. Daphné Ravera répond que le budget est établi par rapport aux années précédentes et que les montants sont largement estimés, toutefois le résultat est toujours positif. En outre, elle précise qu'en cas de besoin pour frais extraordinaires, l'AVEP1 dispose également d'une réserve.

a. Vote

Daphné Ravera remercie Véronique Michelle et Marion Bloesch pour le contrôle. Elle procède aux votes.

Les comptes 2022-2023 sont adoptés à l'unanimité.

Le budget 2023-2024 est adopté l'unanimité.

Daphné Ravera remercie les membres pour leur confiance.

b. Élection d'un deuxième suppléant

Daphné Ravera présente les vérificateurs des années à venir et précise qu'un.e. deuxième suppléant.e. est nécessaire pour les comptes 2026-2027. Elle demande à l'Assemblée qui postule pour ce rôle. Sandrine Prisi se présente et est élue par applaudissements et est remerciée pour son engagement.

5. Election du Comité

Sophie Bähni a rejoint le comité depuis la rentrée de septembre en tant que Secrétaire, poste qui était jusqu'à présent réparti entre tous les membres. Sophie Bähni se présente à l'Assemblée. Après avoir enseigné à Yverdon dans les classes 3-4 pendant dix ans, elle enseigne maintenant à Morges. Elle explique qu'elle aime s'investir concrètement pour le métier avec les élèves. Depuis qu'elle a rejoint le comité, elle a beaucoup appris. Consciente que le métier devient de plus en plus compliqué, elle a plaisir à se rendre utile.

Daphné Ravera précise que Sophie s'est très vite et très bien acclimatée. Elle préconise à toute personne intéressée à rejoindre le Comité de participer à une séance pour voir comment les réunions se passent.

Daphné Ravera procède au vote.

Sophie Bähni est élue comme Secrétaire au sein du Comité par applaudissements.

6. Élection délégués AD SPV

Daphné Ravera rappelle que le rôle des délégués est de représenter l'AVEP1 à l'Assemblée SPV qui se tiendra le 8 juin 2023. Elle précise que l'AVEP1 a vraiment besoin de la présence et de l'engagement des délégués de l'AVEP1. Elle demande également aux délégués souhaitant ne plus l'être de s'annoncer afin de laisser leur place à une autre personne.

L'AD SPV, pour rappel, c'est une fois par année et plus qu'être un moment convivial, c'est un moment important pour la vie associative ! L'AVEP1 dispose de 56 sièges, 52 sont actuellement pourvus, il reste donc 4 sièges à pourvoir. Daphné Ravera rappelle l'importance de ces voix durant l'Assemblée et précise qu'il est possible de demander une décharge d'enseignement aux Directions qui sont informées de la date de l'AD.

Une personne a manifesté son intérêt lors de l'Assemblée. Tout autre personne peut se rapprocher du Comité à cet égard.

7. Message de la SPV

Daphné Ravera passe la parole à Gregory Durand, président de la SPV.

Gregory Durand présente les meilleures salutations du Comité cantonal de la SPV aux membres de l'AVEP1. Il remercie l'AVEP1 pour le travail effectué et félicite tout le comité pour le travail sur la résolution de l'an passé dont Gaëlle parlera plus tard. Il remercie Sophie de s'investir dans l'Association. Il encourage les collègues à contacter la SPV en cas de questions.

Il expose les dossiers en cours à la SPV :

- Ecole inclusive : la SPV a écrit à ce sujet au chef du département dès son élection au Conseil d'Etat. Alors que Frédéric Borloz a répondu qu'il était trop tôt pour se positionner sur le sujet, la SPV a eu connaissance qu'un questionnaire serait envoyé aux directeurs en décembre. Afin que le terrain soit entendu, la SPV a réalisé (avec SSP et SUD) son propre sondage pour lequel ils ont eu la satisfaction de recevoir environ 2'000 réponses. Un des besoins le plus exprimé est celui d'avoir un effectif d'élèves plus bas.
Sur le sujet du numérique, la SPV a demandé à être entendu suite au dépôt de la pétition et de la décision du Grand Conseil d'établir un bilan du projet sur les plans pédagogiques, sanitaires et environnementales pour 2025.
- La SPV a un rendez-vous la semaine suivante avec la DAL. Le sujet est compliqué sans être nouveau. Alors que du matériel n'est pas encore arrivé, le Conseil d'Etat a déclaré que le matériel "essentiel" était pour sa part livré. Il reste à savoir quel est l'"essentiel". Les demandes de la SPV sont sans réponse pour le moment.
- CEF (Commission d'Evaluation des Fonctions) : Suite à la saisine de la CEF pour obtenir une classe supplémentaire pour tous les enseignants de l'Ecole obligatoire, la CEF a accepté de traité la demande et a renvoyé le dossier au SPEV. La SPV attend maintenant la prise de position.
- Indexation : le mouvement continue afin de demander la pleine indexation des salaires. Tous les documents correspondants figurent sur le site internet de la SPV.
- Rencontre dans les établissements : les dernières rencontres, pour lesquelles un article est consacré dans le dernier Majuscules, ont eu du succès. Gregory Durand demande aux personnes qui ont envie d'organiser un tel évènement de le contacter.
- Comité cantonal de la SPV : le comité recherche un-e membre représentant le cycle 1. Les séances ont lieu chaque jeudi de 13h30 à 17h30 et la rémunération correspond à 2 périodes. Les candidat.e.s. sont prié.e.s de contacter la SPV.

8. Dernières nouvelles

- Daphné Ravera passe la parole à Gaëlle Gilliéron qui explique que le 7 mars dernier, le Comité, accompagné de Gregory Durand, a rencontré M. Borloz, chef du département pour parler de la résolution sur la transition entre le préscolaire et l'entrée en 1P que nous avons votée et envoyée l'année dernière.
Étaient présents également, Nathalie Jaunin, Directrice générale adjointe à la direction pédagogique, Giancarlo Valceschini, Directeur général de l'enseignement obligatoire et de la pédagogie spécialisée et Romaine Morard, collaboratrice personnelle de M. Borloz
Nous avons rappelé nos préoccupations et nos demandes, comme la justification des effectifs à 16, l'obtention des mesures d'aides renforcées en urgence, la transmission des informations entre l'ensemble des professionnels encadrant l'élève.
Nos réclamations ont été entendues et sont légitimes. Tout le monde était bien d'accord que cette transition est importante. Le Département nous a rappelé et encouragé à ce que ce travail soit organisé dans le concept 360° de chaque établissement, qu'il faut insister pour que cela se fasse et que les consultations collaboratives peuvent aider lors de situations difficiles. Ils nous ont aussi rappelé que concernant les aides d'urgence, le Département avait augmenté les budgets pour les aides à l'intégration. Nous leur avons dit que ce n'est pas ce qu'il se passait sur le terrain, qu'il n'y a pas de consultations collaboratives partout et que les assistant.e.s à l'intégration ne sont pas disponibles car ils-elles sont déjà attribués à une classe ou à certains élèves dès la rentrée. M. Valceschini a dit qu'un rappel était nécessaire auprès des directions.

Nous espérons que cette discussion débouchera sur des améliorations. Si non, nous continuerons de nous manifester jusqu'à ce que ce soit le cas.

Nous avons également profité de dire notre mécontentement au sujet de la DAL et DAFEO. M. Borloz a déjà eu vent de ces dysfonctionnements et a dit qu'il allait s'y intéresser. La SPV suit ce dossier de très près et a aussi envoyé plusieurs courriers.

Concernant les formations trop nombreuses, Mme Jaunin nous a annoncé travailler avec la HEP à l'élaboration d'un calendrier et qu'ils seraient plus attentifs à la programmation. A l'avenir nous serons avertis sur les formations obligatoires ou non et celles qui seront reconduites afin que nous puissions nous organiser selon nos besoins et nos emplois du temps.

- AVE'Péro du 11 mai : il aura lieu au petit refuge de Sauvablin à 17h30, endroit informel où on peut discuter de pédagogie. Les membres sont encouragés à venir avec des collègues et des stagiaires.
- Daphné Ravera explique que suite au grand succès de la formation en forêt que Nathalie Barras a donné cette année dans le village de Fey, le Comité a décidé de la reconduire cette année. Elle aura lieu le mercredi 4 octobre 2023 et le mardi 7 mai 2024. Les membres présents aujourd'hui ont la priorité au niveau des inscriptions et peuvent s'inscrire après l'assemblée. L'ouverture officielle des inscriptions se fera ensuite avec l'envoi d'une newsletter.
- Daphné Ravera rappelle que le Comité a besoin d'être renforcé afin de pouvoir toujours être à l'écoute des besoins et des préoccupations et encourage des membres à les rejoindre, ne serait-ce que pour d'abord essayer en participant à une séance.

9. Divers

- Une membre témoigne de difficultés à faire remplacer une aide à l'intégration absente pour raison maladie d'une longue durée, la direction répondant que le remplacement n'est pas possible. L'Assemblée débat et confirme qu'en règle générale une discussion a lieu au cas par cas sur la nécessité d'un remplacement selon la durée de l'absence et ceci en collaboration avec les enseignants. Des solutions sont souvent trouvées. Les remplacements étant possibles, Gregory Durand encourage les personnes faisant face à ce problème à contacter la SPV pour qu'elle intervienne.
- Un problème est soulevé dans un établissement du nord où une nouvelle classe va ouvrir mais uniquement pour 18 périodes au lieu des 29 périodes requises pour une classe enfantine, prétextant qu'il n'y a pas assez de budget pour plus. Mr. Linder/ DGEO rappelle que, selon l'article 49 de LEO, la Conférence des Maîtres doit être consultée pour la répartition des ressources. Gregory Durand confirme également qu'un cinquième de l'effectif suffit pour convoquer une Conférence des Maîtres spéciale et que même si le conseil de Direction d'un établissement ne peut pas allouer de moyens supplémentaires, il peut en faire la demande à la DGEO. Ces situations doivent être transmises à la SPV pour effectuer les démarches nécessaires.

Le Comité remercie les délégués pour leur présence.

L'Assemblée statutaire se termine à 15h40.

Véronique Olivier
Secrétaire au PV